

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° I-CF1495

présenté par

M. Delautrette, M. Aviragnet, M. Barusseau, M. Benbrahim, M. Califer, M. Courbon, Mme Diop,
Mme Dombre Coste, M. Echaniz, Mme Jourdan, Mme Mercier, Mme Pantel, M. Potier,
M. Pribetich, Mme Santiago, M. Sother, Mme Thomin et M. Vallaud

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.